



Comité économique
et social européen

**AVIS DE VACANCE D'EMPLOI N° CESE/END/B2-
TEN/01/2025 (FR)**

concernant UN poste d'expert national détaché (H/F)*
(niveau administrateur)

Direction B – Travaux législatifs

**Unité B.2 TEN — Transports, énergie, infrastructures
et société de l'information**

Procédure de sélection selon l'article 3 de la
[Décision n° 161/24A](#) relative au régime applicable aux
experts nationaux détachés auprès du CESE

Le détachement d'experts nationaux auprès du Comité économique et social européen (CESE) permet à la fois d'enrichir les carrières des experts, de contribuer à la coordination des politiques et à l'efficacité administrative des autorités nationales et d'apporter au CESE des expertises diversifiées.

Pour les experts nationaux détachés (END), le détachement offre une opportunité unique d'acquérir une expérience précieuse au sein des institutions européennes — et plus spécifiquement au CESE —, d'élargir leurs compétences professionnelles et de développer un réseau international. Cette expérience favorise une meilleure compréhension des politiques européennes et renforce les perspectives de carrière.

Pour les autorités nationales, le détachement d'experts nationaux permet de renforcer les liens avec les institutions européennes — et le CESE en particulier — et d'assurer une meilleure coordination des politiques nationales et européennes. Les END participent activement à la formulation des politiques européennes, quelle que soit l'institution dans laquelle ils sont détachés, contribuant ainsi au développement de l'Union européenne. Ils participent également à l'équilibre géographique et contribuent à maintenir la diversité linguistique au sein des services. Les END, une fois de retour, apportent une valeur ajoutée grâce à leur expérience et à leur compréhension approfondie des mécanismes européens, améliorant ainsi l'efficacité des administrations nationales.

Pour le CESE, le détachement permet de bénéficier de l'expertise et des connaissances spécifiques des END, enrichissant ainsi les travaux et les avis du Comité. La diversité des perspectives apportées par les experts nationaux et leur connaissance souvent approfondie de la situation de leur État membre d'origine contribuent à une meilleure représentation des intérêts des États membres et à une prise de décision plus équilibrée.

Lieu:

Bruxelles

Cheffe d'unité:

M^{me} Beatriz PORRES

Durée du détachement:

2 ans, renouvelable

Date prévue du détachement:

mai/juin 2025 (date indicative)

**Date limite de réception des candidatures par le
CESE:**

le 17 mars 2025 à midi, heure de Bruxelles

**Informations aux candidats et procédure de
sélection:**

voir le point 6 ci-dessous

* Toute référence dans le présent avis à une personne de sexe masculin s'entend également comme faite à une personne de sexe féminin.





Comité économique
et social européen

1. Description de la mission de l'unité

L'unité a essentiellement pour mission de fournir un soutien politique et logistique aux membres du CESE qui exécutent le mandat du Comité en liaison avec les politiques et les domaines de travail relevant de la compétence de la section «Transports, énergie, infrastructures et société de l'information» (TEN). À cet effet, elle travaille en coopération avec d'autres services du secrétariat du CESE et est en contact avec d'autres institutions et organes de l'UE ainsi qu'avec les représentants concernés des organisations de la société civile européenne.

2. Description des tâches

Sous la supervision de la cheffe d'unité, les tâches consisteront principalement à :

- collaborer activement avec les rapporteurs et les conseillers à l'élaboration d'avis et de rapports, y compris la préparation et la présentation techniques, la documentation et l'information, la correspondance et la recherche dans les domaines de responsabilité;
- établir des contacts appropriés avec les présidences de l'Union européenne, les institutions européennes et les organisations de la société civile concernées par les travaux du Comité;
- collaborer à la planification et à l'organisation du programme de travail de la section et contribuer au développement stratégique des domaines de responsabilité politiques;
- rédiger des documents de travail, des notes d'information, des rapports, des notes d'introduction, des procès-verbaux, des publications;
- organiser et participer à des séminaires, conférences, auditions, et autres événements de relations publiques, y compris hors siège;
- contribuer à la promotion des travaux du Comité et à une meilleure diffusion et communication des faits saillants figurant dans les documents adoptés par celui-ci, au travers notamment de l'internet, des publications et de l'organisation d'événements.

3. Critères d'admissibilité à la date de soumission de la candidature

- être titulaire d'un diplôme universitaire;
- être au service d'une institution publique ou semi-publique internationale, nationale, régionale ou locale, dans un cadre statutaire ou contractuel, depuis au moins douze mois et rester au service de cet employeur pendant toute la durée du détachement;
- avoir une expérience professionnelle d'au moins trois ans à temps plein dans des fonctions administratives, scientifiques, techniques, de conseil ou de surveillance, où des dossiers importants sont traités au niveau national ou international.

4. Principales qualifications requises

- solide expérience professionnelle dans le domaine des télécommunications, des infrastructures de données, de la politique spatiale de l'UE, des infrastructures et de la sécurité des réseaux et des informations ainsi que de la stratégie numérique pour l'Europe;
- bonne connaissance du fonctionnement des institutions européennes, du CESE, de son rôle et de ses activités;
- expérience de l'organisation d'événements;





Comité économique
et social européen

- bonnes capacités de communication écrite et orale;
- maîtrise des outils de bureautique standard.

5. Langues

- Une très bonne maîtrise orale et écrite de l'anglais (niveau C2 au minimum du [cadre européen commun de référence pour les langues](#)) est requise.
- Une bonne connaissance du français et d'une autre langue de l'UE (niveau B2 minimum du [cadre européen commun de référence pour les langues](#)) serait appréciée.

6. Informations aux candidats et procédure de sélection

- 1) Les candidats sont priés d'envoyer une lettre de motivation et leur curriculum vitae (rempli selon le [modèle Europass](#)) à la représentation permanente de leur État membre, en mentionnant la référence du présent avis de vacance. **Les candidatures adressées directement au CESE sans avoir été proposées par la représentation permanente compétente ne seront pas prises en compte.** Tous les candidats seront personnellement informés du résultat de leur candidature à l'issue du processus de sélection, c'est-à-dire après les entretiens. Dans l'intervalle, les candidats sont invités à ne pas contacter, directement ou indirectement, des membres du jury de sélection ou des représentants de la direction des ressources humaines.
- 2) Les candidatures proposées par les représentations permanentes dans le délai fixé au **17 mars 2025 à midi (heure de Bruxelles)** seront examinées par un panel de sélection composé de représentants du secrétariat du CESE, afin d'établir une liste des candidats à inviter pour un entretien. Cinq candidats, au maximum, par poste vacant seront invités. Les entretiens de sélection avec les candidats figurant sur la liste susmentionnée sont prévus pour le mois de mars 2025 au siège du CESE à Bruxelles ou via Teams (pour les candidats résidant à l'étranger). Le détachement du candidat sélectionné sera demandé à l'issue des entretiens. Les dates du détachement, qui devrait débuter en mai/juin 2025, seront confirmées une fois les procédures administratives achevées.
- 3) Les données à caractère personnel des candidats seront traitées dans le plein respect du règlement (CE) n° 45/2001 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2000.

Le CESE pratique une politique d'égalité des chances en matière d'emploi et encourage fortement la candidature de tous les candidats qui satisfont aux critères d'admissibilité et de sélection, sans distinction fondée sur la nationalité, l'âge, la race, les convictions politiques, philosophiques ou religieuses, le genre ou l'orientation sexuelle et indépendamment de tout handicap, de l'état civil ou de la situation familiale.

